

Conditions Générales d'utilisation de Work And Meet

Merci d'utiliser Work And Meet!

Nous tenons à ce que votre expérience avec nous soit la plus agréable. Pour ce faire, merci de lire attentivement ces conditions d'utilisation (ci-après « **Conditions** ») qui contiennent des informations importantes concernant vos droits et obligations ainsi que les différentes règles afférentes à l'utilisation de Work And Meet. En utilisant la plateforme Work And Meet ou simplement en accédant à celle-ci, vous consentez à vous conformer à ainsi qu'à être lié par ces termes.

Pour plus d'informations à propos de la résolution des différends en ligne, un document de la Commission Européenne est à votre disposition à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>. Notez toutefois que Work And Meet n'est en aucun cas engagé ou obligé de recourir à une entité alternative de résolution de différent pour résoudre les conflits qui apparaissent entre les clients.

Dernière mise à jour du document : Vendredi 28 février 2022.

Article 1 : Définitions et Champ d'application

Ces Conditions représentent un accord (liant) légal (ci-après « **Accord** ») entre vous et Work And Meet tel que défini dans les prochaines lignes. Celles-ci régissent votre accès mais également votre utilisation du site internet de Work And Meet, incluant tous les sous-domaines et quelconque autre site internet à travers lesquels Work And Meet preste ses services (collectivement ci-après « **Site** »), nos applications sur tablette, mobile ou autre support physique ou digital, les interfaces du programme de l'application (collectivement ci-après « **Application** ») et tout autre service associé (collectivement ci-après « **Services Work And Meet** »). Dans les prochains paragraphes, le Site, l'Application ainsi que les Services Work And Meet sont référencés comme la « **Plateforme Work And Meet** ». Nos **Conditions Générales de Garantie Applicable aux Accueillants**, notre **Politique de Non-discrimination** et toutes nos autres **Politiques** applicables à votre utilisation de la Plateforme Work And Meet sont entendues par références au présent Accord.

Pour l'application des présentes conditions générales, on entend par :

Work And Meet : *La Société en cours de création Work And Meet, ayant son siège social rue de la houssière n°6+, 1435 Héவில்lers.*

Le Client ou les Clients : toute personne physique ou morale qui contracte avec Work And Meet pour acheter ses produits/ses services et/ou utiliser sa plateforme.

Sauf convention contraire, écrite et expresse, les présentes conditions générales sont applicables à toutes les opérations et relations entre Work And Meet et ses Clients.

Centre de facturation

Work And Meet fonctionne par l'intermédiaire de la Sprl Genexys, 6+ Rue de la houssière, 1435 Héவில்lers, TVA BE0839372672. La SPRL Genexys agit uniquement en tant que centre de facturation pour le nom et le compte de Work And Meet. Work And Meet n'est pas mandaté pour engager Genexys de quelle que manière que ce soit. En aucun cas, Genexys n'est partie à la convention conclue entre Work And Meet et ses clients. Genexys n'assume donc aucune obligation, ni aucune responsabilité en ce inclus, sans que cette liste soit exhaustive, les responsabilités relatives aux conventions entre Work And Meet et le client, aux informations et produits / services offerts et prestés par Work And Meet, aux traitements des données par Work And Meet et à la mise à disposition du site de Work And Meet.

Work And Meet s'engage à signer une nouvelle convention de collaboration reprenant ses propres coordonnées BCE dès la création effective de sa propre société.

Lorsque sont utilisés, dans les présentes Conditions, les termes : « **Work And Meet** », « **nous** », « **nos** » ou encore « **notre** », référence est faite à Work And Meet Belgique (ci-après : **Work And Meet Belgique** »).

Vous trouverez l'ensemble des termes qui régissent la façon dont nous collectons et utilisons vos données à caractère personnel liées à votre accès ainsi qu'à votre utilisation dans notre **Politique de Confidentialité**.

Tous les services et processus de paiement en lien avec votre utilisation de la Plateforme Work And Meet (ci-après : « **Services de Paiement** »), peuvent vous être fournis par une ou plusieurs entités de Paiement Work And Meet (ci-

après, collectivement ou individuellement selon le cas « **Paiement Work And Meet** ») conformément aux Conditions des Service de Paiement (ci-après « **Conditions de Paiements** »).

Article 2: Portée des Services Work And Meet

- 2.1. La Plateforme Work And Meet peut être définie comme un espace en ligne de mise en relation qui permet à des utilisateurs qui se sont préalablement enregistrés (ci-après « **Membres** ») de publier des Espaces accompagnés ou non de Services Divers sur la Plateforme Work And Meet ainsi que de communiquer directement ou indirectement avec des Membres qui souhaitent réserver leur Espace et bénéficier de leurs Services Divers s'ils existent. (Les Membres qui proposent leur Espace et mettent à disposition des Services Divers sont ci-après dénommés « **Meeters** » tandis que les Membres utilisant les espaces et services des Meeters sont ci-après dénommés « **Workers** »). Par Services Divers, peuvent être inclus : la mise à disposition d'un espace à titre gratuit ou onéreux (ci-après « **Espace de travail** »), de Biens ou de Services (par exemple du matériel de projection, des fauteuils, un scanner, une imprimante, un écran, des toilettes, du café ou tout autre type de boisson, ...) à titre gratuit ou onéreux (ci-après « **Services Divers** »).
- 2.2. Work And Meet, en tant que plateforme de mise en relation, n'est propriétaire ni des Espaces de Travail, ni des Services Divers prestés par les Meeters. Work And Meet ne crée pas ces-derniers, ne les vend ni les revend pas, ne les organise pas, ne les contrôle pas, ne les offre ni ne les délivre pas. Seuls les Meeters sont responsables des Espaces de Travail et Services Divers qu'ils proposent sur la Plateforme Work And Meet. Lorsque les Membres créent ou reçoivent une réservation, conformément aux disponibilités fixées par les Meeters seuls, ils s'inscrivent dans une relation contractuelle directe qui les lie. Work And Meet n'est pas et ne sera jamais partie ou toute autre forme de participant à quelque relation contractuelle entre les Membres. Il n'est pas non plus courtier ou assureur immobilier ou mobilier. Aussi, Work And Meet n'agit pas comme agent pour quelque Membre que ce ne soit ni pour quelque action que ce ne soit, excepté pour ce qui est spécifié dans les Conditions de Paiements.
- 2.3. Alors qu'il peut arriver que nous réglions l'un ou l'autre différent, Work And Meet ne contrôle ni ne garantit (i) l'existence, la qualité, la sécurité, la conformité ou la légalité de quelque Espace de Travail ou de Services Divers, (ii) la véracité ni les précisions des descriptions des Espaces de Travail, des Evaluations, des Retours d'expérience, ou tout autre contenu produit par les Membres tel que définit plus loin, ou (iii) l'exécution ou conduite des Membres (et éventuellement, des tierces parties quand celles-ci existent). Work And Meet peut ne pas assumer la présence des Membres, des Espaces de Travail ni des Services Divers. Toute éventuelle référence à un Membre dit « **Vérfifié** » (ou tout autre terme similaire tel que « Approuvé », « Certifié », etc.) ne voudrait signifier que le fait que ce Membre a subi une vérification officiellement reconnue par Work And Meet ou a complété avec succès le processus d'identification. Rien de plus ni de moins. Toute description n'est ni un assentiment, ni une certification, ni une garantie fournie par Work And Meet au sujet du Membre, de son identité ou de son passé ou encore sur son honnêteté, sa fiabilité ou la sécurité de son Espace de Travail et de son comportement. Vous devez toujours agir avec *due diligence* et attention lorsque vous décidez de réserver un Espace de Travail, d'agrémenter celui-ci d'un éventuel Service Divers, d'accepter une réservation d'un Worker, de communiquer ou d'interagir avec d'autres Membres, que ce soit en ligne ou dans la vie réelle. A nouveau, les Images Vérifiées telles que définies plus bas, ne sont présentes que pour servir de représentations photographiques d'un Espace de Travail au moment où la photo a été prise. De ce fait, elles ne constituent pas une forme d'endossement ou d'assentiment de Work And Meet au sujet de l'Espace de Travail ou du Service Divers.
- 2.4. Si vous utilisez Work And Meet comme Meeter ou Co-Meeter (comme défini plus bas), la relation que vous entretenez avec Work And Meet est limitée à être contractant indépendant ou tiers mais en aucune situation un employé, ni un agent ou toute autre forme de partenaire de Work And Meet. Aussi, vous agissez exclusivement sous votre propre responsabilité, pour vos propres bénéfices et en aucun cas sous la responsabilité ou de la part de Work And Meet ni pour les bénéfices de ce dernier. Work And Meet ne doit et ne peut jamais être tenu responsable de vous diriger ou de vous contrôler de manière générale ou au sujet de vos prestations en vertu de ces Conditions. Sous ces dernières, vous consentez posséder toute la discrétion de proposer vos Services Divers et vos Espaces de Travail et de vous engager dans d'autres formes d'accords commerciaux ou d'activités d'emploi.
- 2.5. Dans le but de promouvoir la Plateforme Work And Meet et augmenter ainsi la visibilité des Espaces de Travail auprès de Workers potentiels, les Espaces de Travail, leur description ainsi que tout élément leur afférent ou Contenus de Membres peuvent être diffusés sur d'autres sites internet, applications, au sein d'e-mails et dans des

publicités en ligne ou non, conformément à l'Article 9. Dans le but que ces informations soient compréhensibles au plus grand nombre, et principalement aux Membres qui parlent différentes langues, Work And Meet peut recourir à des outils de traduction automatiques afin que les Membres puissent traduire les Descriptions et Contenus à leur guise, en tout ou en partie, dans d'autres langues. Work And Meet ne garantit ni l'exactitude, ni la véracité de telles traductions et seuls les membres sont responsables de revoir et vérifier l'exactitude de celles-ci.

2.6. La Plateforme Work And Meet peut contenir des liens conduisant vers des sites internet tiers ou vers d'autres sources (ci-après « **Services de Tierces Parties** »). Ces Services de Tierces Parties peuvent être sujets à différentes conditions et politiques de confidentialité. En aucun cas, Work And Meet n'est responsable du caractère approprié ou de la disponibilité de tels Services de Parties Tierces et les liens y conduisant ne sont pas non plus de la responsabilité de Work And Meet mais sont bien de celle des Services de Parties Tierces.

2.7. Work And Meet n'est pas responsable des pannes ou interruptions des infrastructures de l'Internet et des télécommunications qui sont totalement hors de notre contrôle et qui peuvent causer la suspension temporaire ou l'inaccessibilité de la Plateforme. Dans de tels cas, Work And Meet peut, temporairement et considération prise des intérêts légitimes des Membres (ex : en fournissant un avertissement préalable), suspendre l'accessibilité de la Plateforme Work And Meet ou certaines parties y afférent si cela s'avère nécessaire compte tenu des limites de capacité, de la sécurité ou de l'intégrité des serveurs ou dans le but d'appliquer une procédure de maintenance garantissant un fonctionnement optimisé de la Plateforme Work And Meet. Auquel cas, l'article 17 portant sur la Responsabilité, reste hors d'atteinte. Work And Meet peut améliorer ou modifier la Plateforme Work And Meet au profit de nouveaux Services Work And Meet à tout moment mais prévient les Membres de tout changement exercé sur la Plateforme Work And Meet, excepté si ces changements sont mineurs et n'ont aucun effet matériel sur les obligations contractuelles des Membres.

Article 3 : Admissibilité, Utilisation de la Plateforme Work And Meet, Vérification des Membres

3.1. Pour accéder à et utiliser la Plateforme Work And Meet ou pour créer un Compte Work And Meet, vous devez être un être humain âgé de 18 ans ou plus ou une Société dûment organisée, exerçant une activité professionnelle véritable, avérée et valable, ou être une organisation ou tout autre entité légale conforme aux lois du pays dans lequel vous êtes enregistré. De plus, vous devez être en mesure d'entrer dans une relation contractuelle liante légale.

3.2. Work And Meet peut accéder à et utiliser la Plateforme Work And Meet ou certains éléments de celle-ci, sujets à certaines conditions telles que compléter un processus de vérification, remplir des critères de qualité ou d'admissibilité, atteindre des seuils d'évaluation minimum ou l'historique de réservation et de suppression de réservation d'un membre.

3.3. Vérifier les utilisateurs sur l'Internet n'est pas chose aisée et nous n'endossons aucune responsabilité dans la confirmation de l'identité de quelque Membre. Cependant, dans un soucis de transparence et de prévention contre la fraude, nous nous octroyons le droit, mais pas l'obligation de (i) demander aux Membres de fournir une pièce d'identité ou toute autre forme d'identification, d'informations ou encore de vérifications supplémentaires destinées à confirmer l'identité ou le passé des Membres, (ii) analyser la présence et l'activité des Membres au sein de bases de données de tierces parties ou d'autres sources et demander des rapports de fournisseurs de services et (iii) là où nous avons les informations suffisante pour identifier un Membre, obtenir des rapports de sources publiques pour actes criminels, agression sexuelle ou d'équivalentes versions des antécédents du Membre dans sa juridiction locale si possible.

3.4. Si vous venez à télécharger l'Application depuis Play Store ou toute autre plateforme de téléchargement d'application mobile, vous consentez aux Conditions d'Applications sous Licence conférées par le fournisseur concerné. Aussi, la Plateforme Work And Meet recourt, en certaines de ses parties, à l'utilisation de Google Maps/Earth et ses services (comprenant également le(s) API(s) de Google Maps). Votre utilisation de ces derniers est sujet aux Conditions de Services Additionnels de Google Maps/Earth.

Article 4 : Modifications de ces Conditions

Work And Meet se réserve le droit de modifier les présentes Conditions à tout moment conformément aux provisions suivantes. En cas de changement dans ces conditions, nous publions les Conditions modifiées sur la Plateforme Work And Meet et indiquons la date de la dernière mise à jour en première page de ces dernières. Nous envoyons également

un e-mail d'avertissement à l'ensemble de nos Membres au moins trente (30) jours avant que les nouvelles Conditions n'entrent en vigueur. Si vous ne consentez plus à ces nouvelles Conditions, vous êtes en droit de mettre un terme à cet Accord avec effet immédiat. Vous serez informé de ce droit dans l'e-mail d'avertissement. Si, au contraire, vous décidez de ne pas mettre fin à l'Accord avant la date d'entrée en vigueur des nouvelles Conditions, le fait que vous continuez à accéder ainsi qu'à utiliser la Plateforme Work And Meet constitue alors votre assentiment et votre mise en conformité avec les nouvelles Conditions.

Article 5 : Création et enregistrement d'un compte

- 5.1. Pour accéder à et utiliser certaines fonctionnalités de la Plateforme Work And Meet (ex : procéder à une réservation, proposer un Espace de Travail, ...) vous avez l'obligation de créer et d'enregistrer un compte (ci-après « **Compte Work And Meet** »). Si vous enregistrez un Compte Work And Meet au nom d'une entreprise ou de toute autre organisation ou entité légale, vous en représentez le garant, avez l'autorité de lier légalement cette entité et de nous accorder toutes les permissions et licences prévues dans ces Conditions.
- 5.2. Vous pouvez créer un Compte Work And Meet en utilisant une adresse e-mail et créer un mot de passe correspondant. Vous pouvez également, lorsque cela est possible, recourir aux Services des Réseaux Sociaux comme Facebook ou Google pour créer votre Compte (ci-après « **Compte SRS** »).
- 5.3. Vous vous devez de fournir des informations complètes, actualisées et véritables lors du processus d'enregistrement et veiller à ce que votre Compte Work And Meet, ainsi que votre Profil Public Work And Meet présentent des informations à jour à tout moment.
- 5.4. Vous ne pouvez en aucun cas créer plus d'un (1) Compte Work And Meet excepté avec l'autorisation préalable de Work And Meet. Vous ne pouvez pas non plus transférer votre Compte à une autre partie.
- 5.5. Vous êtes seul responsable du maintien de la confidentialité et de la sécurité de votre Compte Work And Meet et ne pouvez céder d'accréditation à une autre partie. Vous devez immédiatement avertir Work And Meet si vous savez ou avez la moindre raison de suspecter que votre accréditation ait pu être perdue, volée ou compromise ou encore en cas d'utilisation non-autorisée, suspecte ou avérée de votre Compte Work And Meet. Vous êtes tenu responsable de toute activité conduite avec votre Compte Work And Meet excepté si ces activités ne sont pas autorisées par vos soins et que vous n'avez préalablement pas été négligents (ex : ne pas avoir rapporté l'utilisation non-autorisée de votre Compte ou de la perte de vos identifiants).
- 5.6. Work And Meet peut activer des fonctionnalités qui vous permettent d'autoriser d'autres Membres ou parties tierces à entreprendre certaines actions susceptibles d'affecter votre Compte Work And Meet. C'est notamment le cas lorsque nous acceptons qu'un Membre lie son Compte Work And Meet à son entreprise et entreprenne des actions pour cette-dernière. Aussi, nous pouvons permettre à des Membres de réserver un Espace de Travail au nom d'un autre Membre ou encore accorder à un Meeter la possibilité d'ajouter un ou plusieurs autre(s) Membre(s) comme Co-Meeter(s) tel que défini dans ces termes et uniquement dans le but de l'aider dans la gestion de son Espace et de ses Services tiers. Ces fonctionnalités ne requièrent pas de vous que vous partagiez vos accréditations et bénéfices avec quelque personne que ce soit. Aucune partie tierce n'est autorisée par Work And Meet à demander des accréditations ou pourcentage sur bénéfice. Tout comme vous ne pouvez faire de même vis-à-vis d'un autre Membre.

Article 6 : Les contenus

- 6.1. Grâce à ses fonctionnalités, Work And Meet permet aux membres de (i) créer, charger, poster, envoyer, recevoir et ranger du contenu tel que du texte, des photos, de l'audio, des vidéos ou tout autre forme de contenu et d'informations sur ou à travers la Plateforme Work And Meet (ceux-ci sont ci-après dénommés **Contenu Membre**) ; et (ii) d'avoir accès ainsi que de voir le Contenu des Membres et tout autre contenu que Work And Meet rend disponible sur ou à travers la Plateforme Work And Meet, ceci inclue le contenu dont Work And Meet est propriétaire et tout autre contenu sous licence ou dont l'usage est autorisé par ou à travers Work And Meet de la part d'une partie tierce (ci-après dénommé **Contenu Work And Meet** et ensemble, avec le Contenu Membre, dénommés **Contenu Collectif**).
- 6.2. La Plateforme Work And Meet, le Contenu Work And Meet, et le Contenu Membre peuvent, en tout ou en partie, être protégés par le droit d'auteur, de marque, et / ou d'autres lois de Belgique et/ou d'autres pays. Vous reconnaissez

et acceptez que la Plateforme Work And Meet et le Contenu Work And Meet, y compris tous les droits de propriété intellectuelle associés, sont la propriété exclusive de Work And Meet et / ou de ses concédants de licence ou des tierces parties qui en donnent l'autorisation d'utilisation. Vous n'enlèverez, n'altérerez ou n'obscurcirez aucun copyright, marque déposée, marque de service ou autres avis de droits de propriété incorporés dans ou accompagnant la Plateforme Work And Meet, le Contenu Work And Meet ou le Contenu Membre. Toutes les marques, marques de service, logos, noms commerciaux, et tout autre identificateur de source Work And Meet utilisé sur ou en relation avec la Plateforme Work And Meet et le contenu Work And Meet sont susceptibles d'être des marques ou des marques déposées de Work And Meet en Belgique et/ou à l'étranger. Les marques de commerce, marques de service, logos, noms commerciaux et toute autre désignation de propriété de tiers utilisés sur ou en relation avec la Plateforme Work And Meet, le Contenu Work And Meet, et / ou le Contenu Collectif sont utilisés à des fins d'identification seulement et peuvent être la propriété de leurs propriétaires respectifs

- 6.3. Vous ne pouvez pas utiliser, copier, adapter, modifier, préparer des travaux dérivés, distribuer, licencier, vendre, transférer, afficher publiquement, exécuter publiquement, transmettre, diffuser ou exploiter de toute autre manière la Plateformes Work And Meet ou le Contenu Collectif, sauf dans la mesure où vous êtes le propriétaire légal de certains Contenus Membre comme expressément autorisé dans les présentes conditions. Aucune licence ou droit ne vous est accordée par implication ou autrement en vertu des droits de propriété intellectuelle détenus ou contrôlés par Work And Meet ou ses concédants de licence, à l'exception des licences et droits expressément accordés dans les présentes Conditions
- 6.4. Sous réserve de votre respect des présentes Conditions, Work And Meet vous accorde une licence limitée, non exclusive, non sous-licenciable, révocable et non transférable pour (i) télécharger et utiliser l'Application sur votre (vos) appareil(s) personnel(s) ; et (ii) accéder et visualiser tout Contenu Collectif mis à disposition sur ou par la Plateforme Work And Meet et accessible pour vous, uniquement pour votre usage personnel et non commercial.
- 6.5. En téléchargeant, publiant ou rendant disponible de toute autre manière tout Contenu des Membres sur ou par la Plateforme Work And Meet, vous accordez à Work And Meet, comme vous le créez, le publiez ou le rendez disponible, une licence non exclusive, mondiale, libre de droit, sous-licenciable et transférable à ce Contenu Membre, pour la durée de la protection des droits ainsi licenciés, pour accéder, utiliser, stocker, copier, modifier, préparer des travaux dérivés, distribuer, publier, transmettre, diffuser, et exploiter de toute autre manière un tel Contenu Membre pour fournir et/ou promouvoir la Plateforme Work And Meet, dans tout média ou plateforme, connu ou inconnu à ce jour et en particulier sur Internet et les réseaux sociaux. Dans la mesure où le Contenu Membre (y compris les images vérifiées) comprend des informations personnelles, ce Contenu Membre ne sera utilisé à ces fins que si cette utilisation est conforme aux lois de protection des données applicables conformément à notre **politique de confidentialité**. Sauf si vous fournissez un consentement spécifique, Work And Meet ne revendique aucun droit de propriété sur tout Contenu Membre et rien dans ces Conditions ne sera considéré comme limitant les droits que vous pourriez avoir à utiliser ou exploiter votre Contenu Membre.
- 6.6. Work And Meet peut offrir aux Meeters, la possibilité de faire prendre des photos de leurs Espaces de Travail par des photographes mandatés par Work And Meet, mis à la disposition des Meeters, pour inclure dans leurs Annonces avec ou sans filigrane, une étiquette portant les mots "Photo vérifiée Work And Meet.be" ou une formulation similaire ("**Images vérifiées**"). Vous êtes responsable d'assurer que votre Espace de Travail est représenté avec précision dans les images vérifiées et vous cesserez d'utiliser les images vérifiées sur ou par la Plateforme Work And Meet si elles ne représentent plus exactement votre annonce, si vous cessez de Proposer l'Espace de Travail présenté, ou si votre compte Work And Meet est résilié ou suspendu pour une raison quelconque. Vous reconnaissez que vous ne détenez aucun droit de propriété sur la propriété intellectuelle liée aux Images vérifiées. Vous reconnaissez et acceptez que Work And Meet aura le droit d'utiliser toutes les Images vérifiées conformément à l'article 6, y compris pour fournir et promouvoir la Plateforme. Work And Meet à son tour vous accorde une licence limitée, non exclusive, non sous-licenciable, révocable et non transférable d'utiliser les Images vérifiées en dehors de la Plateforme Work And Meet uniquement pour votre usage personnel et non commercial
- 6.7. Vous êtes seul responsable de tout le Contenu Membre que vous mettez à disposition sur ou via la Plateforme Work And Meet. En conséquence, vous déclarez et garantissez que : (i) vous êtes soit le seul et exclusif propriétaire de tout le Contenu Membre que vous rendez disponible sur ou par la Plateforme Work And Meet ou avez tous les droits, licences, consentements et autorisations qui sont nécessaires pour accorder à Work And Meet les droits sur

ce Contenu Membre, comme prévu dans les présentes Conditions ; et (ii) ni le Contenu Membre, ni votre affichage, téléchargement, publication, soumission ou transmission du Contenu Membre ou l'utilisation par Work And Meet du Contenu Membre (ou toute partie de celui-ci) comme prévu dans ces Conditions ne violera ou ne détournera un brevet, droit d'auteur, marque déposée, secret commercial, droits moraux ou autres droits de propriété ou de propriété intellectuelle, ou droits de publicité ou de la vie privée d'un tiers, ou entraînera la violation de toute loi ou réglementation applicable.

- 6.8. Vous ne publierez pas, ne téléchargerez pas, ne soumettrez pas ou ne transmettez pas de contenu de membre qui :
- (i) est frauduleux, faux, trompeur (directement ou par omission ou défaut de mise à jour des informations) ou mensonger ;
 - (ii) est diffamatoire, calomnieux, obscène, pornographique, vulgaire ou offensant ;
 - (iii) encourage la discrimination, le sectarisme, le racisme, la haine, le harcèlement ou le préjudice à l'encontre d'un individu ou d'un groupe ;
 - (iv) est violent ou menaçant ou promeut la violence ou des actions qui sont menaçantes pour toute autre personne ou animal ;
 - (v) promeut des activités ou des substances illégales ou nuisibles ; ou
 - (vi) viole la politique de contenu de Work And Meet ou toute autre politique de Work And Meet. Work And Meet peut supprimer ou désactiver l'accès à tout contenu membre qui est en violation de la loi applicable, des présentes Conditions ou des politiques ou normes alors en vigueur de Work And Meet, ou qui peut être nuisible ou répréhensible pour Work And Meet, ses membres, des tiers, ou ses propriétaires. Lorsque Work And Meet supprime ou désactive un Contenu d'un Membre, Work And Meet notifiera le Membre et fournira les raisons d'une telle mesure, à moins que cette notification (i) empêcherait ou entraverait la détection ou la prévention de la fraude ou d'autres activités illégales, (ii) porterait atteinte aux intérêts légitimes d'autres Membres ou des tiers, ou (ii) contreviendrait aux lois applicables. Vous pouvez faire appel d'une telle décision en contactant le **service clientèle**.
- 6.9. Work And Meet respecte la loi sur le droit d'auteur et attend de ses Membres qu'ils fassent de même. Si vous pensez qu'un contenu sur la Plateforme Work And Meet viole des droits d'auteur que vous possédez, veuillez-nous en informer conformément à notre **politique de droit d'auteur**.

Article 7 : Frais de Service

- 7.1. Work And Meet peut facturer des frais aux Meeters ("Frais Meeter") et/ou aux Workers ("Frais Workers") (collectivement, "Frais de **Service**") en contrepartie de l'utilisation de la Plateforme Work And Meet. Vous êtes en droit de demander plus ample d'informations en contactant notre **Service Clientèle**.
- 7.2. Tous les frais de service applicables (y compris toutes les taxes applicables) seront affichés au Meeter ou au Worker avant la publication ou la réservation d'un espace. Work And Meet se réserve le droit de modifier les Frais de Service à tout moment, et fournira aux Membres une notification adéquate de tout changement de frais avant qu'ils ne deviennent effectifs. Ces changements de frais n'affecteront pas les réservations faites avant la date d'entrée en vigueur du changement de frais.
- 7.3. Vous êtes responsable du paiement de tous les frais de service que vous devez à Work And Meet. Les frais de service applicables (y compris toutes les taxes applicables) sont collectés par Work And Meet, la plupart du temps via les services tiers fournis par Stripe. Vous êtes en droit de demander plus ample d'informations sur le mode de fonctionnement de Stripe en contactant notre **Service Clientèle**
- 7.4. Work And Meet déduira tous les Frais du Meeter avant de remettre le paiement à celui-ci. Tous les Frais Meeter sont inclus dans le Total des Frais collectés par Work And Meet. Sauf disposition contraire sur la Plateforme Work And Meet, les frais de service ne sont pas remboursables.

Article 8 : Modifications de réservation, annulations et remboursements, Centre de résolution

- 8.1. Les Meeters et Workers sont responsables de toute modification apportée à une réservation qu'ils font via la Plateforme Work And Meet ou le service client direct de Work And Meet ("**Modifications de réservation**"), et acceptent de payer tous les frais d'inscription supplémentaires, les frais Meeter ou les frais Worker et / ou les taxes associées à ces modifications de réservation.
- 8.2. Les Workers peuvent annuler une réservation confirmée jusqu'à quinze (15) minutes avant le début de leur réservation. Passé ce délai, la réservation est considérée comme honorée et ne sera en aucun cas remboursée.

8.3. Si un Meeter annule une réservation confirmée, le Worker recevra un remboursement complet des frais totaux de cette réservation si celle-ci a été honorée avant l'heure de fin de la réservation du Worker. En outre, Work And Meet peut publier une révision automatisée sur l'Annonce annulée par le Meeter indiquant qu'une réservation a été annulée. En outre, Work And Meet peut (i) garder le calendrier de l'Annonce indisponible ou bloqué pour les dates de la réservation annulée, et/ou (ii) imposer des frais d'annulation, à moins que le Meeter ait une raison valable pour annuler la réservation conformément à la Politique de Circonstances atténuantes de Work And Meet ou ait des préoccupations légitimes sur le comportement du Worker.

8.4. Dans certaines circonstances, Work And Meet peut annuler une réservation en cours ou confirmée au nom d'un Meeter ou d'un Worker et exiger des parties de procéder aux remboursements et paiements correspondants. Cela peut être pour des raisons énoncées dans la politique de circonstances atténuantes de Work And Meet ou pour les raisons énoncées dans l'article 12 des présentes Conditions. Lorsque Work And Meet annule une réservation, Work And Meet notifiera les Membres et fournira les raisons d'une telle mesure, à moins que cette notification (i) empêcherait ou entraverait la détection ou la prévention de la fraude ou d'autres activités illégales, (ii) porterait atteinte aux intérêts légitimes d'autres Membres ou de tiers, ou (iii) contreviendrait aux lois applicables. Vous pouvez faire appel d'une annulation en contactant le service clientèle.

8.5. Si un Worker ou Work And Meet annule une réservation confirmée, et que le Worker reçoit un remboursement conformément à la Politique de Remboursement du Worker, la Politique des Circonstances atténuantes, ou la politique d'annulation applicable établie par le Meeter et mentionnée dans la description, après que le Meeter ait déjà été payé, Work And Meet aura le droit de récupérer le montant d'un tel remboursement auprès du Meeter, y compris en soustrayant ce montant de remboursement de tout paiement futur dû au Meeter.

8.6. Sauf indication contraire dans les présentes Conditions, les Membres peuvent contacter le Service Clientèle pour envoyer ou demander de l'argent pour des remboursements, des services tiers supplémentaires ou des demandes de dommages-intérêts liées aux réservations. Vous acceptez de payer tous les montants envoyés par le Service Clientèle en relation avec votre compte Work And Meet.

Article 9 : Evaluation et commentaires

9.1. Dans un certain délai après avoir effectué une réservation, les Workers et les Meeters peuvent laisser un commentaire public ("**Commentaire**") et soumettre une évaluation par étoiles ("**Evaluation**") **les uns des** autres. Les notes ou avis reflètent l'opinion des membres individuels et ne reflètent pas l'opinion de Work And Meet. Les commentaires et les examens ne sont pas vérifiés par Work And Meet pour l'exactitude et peuvent être incorrectes ou trompeurs.

9.2. Les évaluations et les commentaires des Workers et des Meeters doivent être précis et ne doivent pas contenir de langage offensant ou diffamatoire. Les évaluations et commentaires sont soumis à l'article 6 et doivent être conformes à la politique de contenu de Work And Meet.

9.3. Il est interdit aux membres de manipuler le système de notation et d'évaluation de quelque manière que ce soit, par exemple en demandant à un tiers de rédiger une évaluation positive ou négative sur un autre membre.

9.4. Les notations et les avis font partie du profil public d'un membre et peuvent également être affichés ailleurs sur la Plateforme Work And Meet (comme la page d'inscription) avec d'autres informations pertinentes telles que le nombre de réservations, le nombre d'annulations, le temps de réponse moyen et d'autres informations.

Article 10 : Dommages causés à l'Espace de Travail et litiges entre parties

10.1. En tant que Worker, vous êtes responsable de laisser l'Espace de Travail (y compris tout bien personnel ou autre situé dans ledit Espace) dans l'état où il se trouvait à votre arrivée. Vous êtes responsable de vos propres actes et omissions et êtes également responsable des actes et omissions de toute personne que vous invitez ou à qui vous donnez accès à l'Espace, à l'exclusion du Meeter (et des personnes que le Meeter convie dans l'Espace, le cas échéant).

10.2. Si un Meeter prétend et fournit des preuves que vous, en tant que Worker, avez endommagé un Espace ou tout autre bien personnel ou autre dans un Espace ("**réclamation pour dommages**"), le Meeter peut demander un paiement de votre part par l'intermédiaire du Service Clientèle. Si un Meeter transmet une réclamation pour dommages à Work And Meet, vous aurez la possibilité de répondre. Si vous acceptez de payer le Meeter ou que Work And Meet

détermine en considération de toutes les règles statutaires applicables sur charge de la preuve que vous êtes responsable de la réclamation de dommages, Work And Meet, après la fin de votre réservation, collectera de telles sommes auprès de vous et/ou le dépôt de garantie (si applicable) requis pour couvrir la réclamation de dommages conformément aux conditions. Work And Meet se réserve également le droit d'encaisser les paiements de votre part et de poursuivre tout recours disponible à Work And Meet à cet égard dans les situations où vous êtes responsable d'une réclamation de dommage, y compris, mais non limité à, toute demande de paiement faite par les Meeters en vertu de la garantie de Meeter Work And Meet. Vous pouvez faire appel d'une décision prise par Work And Meet sur la base de cet article en contactant le service clientèle. Toute décision prise par Work And Meet en relation avec une demande de dommages-intérêts n'affecte pas vos droits contractuels ou statutaires. Votre droit de prendre des mesures juridiques devant un tribunal reste inchangé.

10.3. Les Membres acceptent de coopérer avec et d'aider Work And Meet de bonne foi, de fournir à Work And Meet les informations, de prendre les mesures qui peuvent être raisonnablement demandées par Work And Meet, en relation avec toute réclamation de dommages ou autres plaintes ou réclamations faites par les Membres concernant (i) l'Espace de Travail ou toute propriété personnelle ou autre située dans un Espace de Travail, (ii) les Services tiers, ou (iii) les accords de co-gestion. Un Membre devra, sur demande raisonnable de Work And Meet et sans frais pour le Membre, participer à une médiation ou un processus de résolution similaire avec un autre Membre, lequel processus sera conduit par Work And Meet ou un tiers sélectionné par Work And Meet ou son assureur, en ce qui concerne les pertes pour lesquelles un Membre demande un paiement à Work And Meet. Les membres ont le droit de mettre fin à leur participation à la médiation ou à un processus de résolution similaire à tout moment. Le droit d'un membre de prendre des mesures juridiques devant un tribunal reste inchangé.

Article 11 : Activités interdites

11.1. Vous êtes seul responsable de la conformité avec toutes les lois, règles, règlements et obligations fiscales qui peuvent s'appliquer à votre utilisation de la Plateforme Work And Meet. Dans le cadre de votre utilisation de la Plateforme Work And Meet, vous n'aidez pas et ne permettez pas à d'autres de le faire les choses suivantes :

- Enfreindre ou contourner les lois ou règlements applicables, les accords avec des tiers, les droits des tiers ou nos conditions, politiques ou normes ;
- Utiliser la Plateforme Work And Meet ou le Contenu Collectif à des fins commerciales ou autres qui ne sont pas expressément autorisées par ces conditions ou d'une manière qui implique faussement l'approbation de Work And Meet, un partenariat ou trompe les autres quant à votre affiliation avec Work And Meet ;
- Copier, stocker ou autrement accéder ou utiliser toute information, y compris les informations personnellement identifiables sur tout autre membre, contenues sur la Plateforme Work And Meet de quelque façon incompatible avec la politique de confidentialité de Work And Meet ou ces conditions ou qui viole autrement les droits de la vie privée des membres ou des tiers ;
- Utiliser la plate-forme Work And Meet en relation avec la distribution de messages commerciaux non sollicités ("spam") ;
- Offrir, en tant que Meeter, tout Espace que vous ne possédez pas vous-même ou que vous n'avez pas l'autorisation de mettre à disposition en tant qu'Espace de Travail ou autre propriété par le biais de la Plateforme Work And Meet ;
- Sauf autorisation expresse de Work And Meet, réserver un Espace de Travail si vous n'en l'utilisez pas vous-même les Services;
- Contacter un autre membre dans un but autre que celui de poser une question relative à votre propre réservation, à l'inscription ou à l'utilisation de la Plateforme Work And Meet, y compris, mais sans s'y limiter, le recrutement ou la sollicitation de tout membre pour rejoindre des services, applications ou sites web tiers, sans notre approbation écrite préalable ;
- Utiliser la Plateforme Work And Meet pour demander, faire ou accepter une réservation indépendante de la Plateforme Work And Meet, pour contourner les frais de service ou pour toute autre raison ;
- Demander, accepter ou effectuer tout paiement pour les frais d'inscription en dehors de la Plateforme Work And Meet ou des services de paiements Work And Meet. Si vous le faites, vous : (i) acceptez tous les risques et la responsabilité pour un tel paiement, et (ii) tenez Work And Meet hors de toute responsabilité pour un tel paiement ;

- Discriminer ou harceler quiconque en raison de sa race, de son origine nationale, de sa religion, de son sexe, de son identité sexuelle, d'un handicap physique ou mental, de son état de santé, de son état civil, de son âge ou de son orientation sexuelle, ou se livrer à tout autre comportement violent, nuisible, abusif ou perturbateur ;
- Utiliser, afficher, refléter ou encadrer la Plateforme Work And Meet ou le Contenu Collectif, ou tout élément individuel dans la Plateforme Work And Meet, le nom de Work And Meet, toute marque Work And Meet, logo ou autres informations propriétaires, ou la mise en page et la conception de toute page ou formulaire contenu dans une page de la Plateforme Work And Meet sans le consentement écrit explicite de Work And Meet ;
- Diluer, ternir ou autrement nuire à la marque Work And Meet de quelque manière que ce soit, y compris par l'utilisation non autorisée du Contenu Collectif, l'enregistrement et / ou l'utilisation de Work And Meet ou des termes dérivés dans les noms de domaine, noms commerciaux, marques ou autres identificateurs de source, ou l'enregistrement et / ou l'utilisation de noms de domaine, noms commerciaux, marques ou autres identificateurs de source qui imitent étroitement ou sont confusément similaires aux domaines Work And Meet, marques, slogans, campagnes promotionnelles ou Contenus Collectifs ;
- Utiliser tout robot, araignée, chenille, grattoir ou tout autre moyen ou processus automatisé pour accéder, collecter des données ou d'autres contenus de la Plateforme Work And Meet ou interagir avec elle à toute fin ;
- Eviter, contourner, enlever, désactiver, altérer, déboguer, ou tenter de contourner toute mesure technologique mise en oeuvre par Work And Meet ou l'un des fournisseurs de Work And Meet ou tout autre tiers pour protéger la Plateforme Work And Meet ;
- Tenter de déchiffrer, décompiler, désassembler ou faire de l'ingénierie inverse de tout logiciel utilisé pour fournir la plateforme Work And Meet;
- Prendre toute mesure qui endommage ou affecte négativement, ou pourrait endommager ou affecter négativement la performance ou le bon fonctionnement de la Plateforme Work And Meet;
- Exporter, réexporter, importer ou transférer la demande, sauf dans les cas autorisés par la législation belge, les lois sur le contrôle des exportations de votre juridiction et toute autre loi applicable ; ou violer ou enfreindre les droits d'autrui ou causer un préjudice à quiconque.

11.2. Vous reconnaissez que Work And Meet n'a aucune obligation générale de surveiller le contenu des membres ou de rechercher activement des faits ou des circonstances indiquant une activité illégale, mais a le droit d'examiner, de désactiver l'accès à, ou de modifier tout contenu membre, afin de (i) exploiter, sécuriser et améliorer la sécurité de la Plateforme Work And Meet (y compris, sans limitation pour la prévention de la fraude, l'évaluation des risques, l'enquête et le soutien à la clientèle) ; (ii) assurer la conformité des membres avec ces conditions ; (iii) se conformer à la loi applicable ou à l'ordonnance ou l'exigence d'un tribunal, l'application de la loi ou d'autres organismes administratifs ou gouvernementaux ; (iv) répondre au contenu du membre qu'il détermine nuisible ou répréhensible, ou (v) comme indiqué autrement dans ces conditions. Les membres acceptent de coopérer avec et d'aider Work And Meet de bonne foi, et de fournir à Work And Meet les informations et prendre les mesures qui peuvent être raisonnablement demandées par Work And Meet en ce qui concerne toute enquête entreprise par Work And Meet ou un représentant de Work And Meet concernant l'utilisation ou l'abus de la Plateforme Work And Meet

11.3. Si vous pensez qu'un membre avec lequel vous interagissez, que ce soit en ligne ou en personne, agit ou a agi de façon inappropriée, y compris mais non limité à toute personne qui (i) se livre à un comportement offensant, violent ou sexuellement inapproprié, (ii) vous soupçonnez de vous voler, ou (iii) se livre à toute autre conduite dérangeante, vous devez immédiatement signaler cette personne aux autorités compétentes, puis à Work And Meet en nous contactant avec votre poste de police et le numéro de rapport (si disponible). Vous acceptez que tout rapport que vous faites ne nous oblige pas à prendre des mesures (au-delà de ce qui est requis par la loi, le cas échéant).

Article 12 : Durée et résiliation, suspension et autres mesures

12.1. Le présent accord sera effectif jusqu'à ce que vous ou Work And Meet le résilieiez conformément à cette disposition.

12.2. Vous pouvez résilier le présent accord à tout moment en nous envoyant un courrier électronique. Si vous annulez votre compte Work And Meet en tant que Meeter, toute réservation confirmée sera automatiquement annulée et vous rembourserez complètement les Workers. Si vous annulez votre Compte Work And Meet en tant que Worker, toute réservation confirmée sera automatiquement annulée et tout remboursement dépendra des termes de la politique d'annulation de Work And Meet.

- 12.3. Sans limiter nos droits spécifiés ci-dessous, Work And Meet peut résilier le présent accord pour des raisons de commodité à tout moment en vous donnant un préavis de trente (30) jours par e-mail à votre adresse e-mail enregistrée.
- 12.4. Work And Meet peut immédiatement, sans préavis, résilier le présent accord et / ou cesser de fournir l'accès à la Plateforme Work And Meet si (i) vous avez matériellement enfreint vos obligations en vertu des présentes Conditions, les Conditions de paiement, nos politiques ou normes, (ii) vous avez violé les lois applicables, les règlements ou les droits des tiers, ou (iii) une telle action est nécessaire pour protéger la sécurité personnelle ou la propriété de Work And Meet, ses membres, ou des tiers (par exemple dans le cas d'un comportement frauduleux d'un membre).
- 12.5. En outre, Work And Meet peut prendre l'une des mesures suivantes (i) pour se conformer à la loi applicable, ou sous l'ordre ou à la demande d'un tribunal, à l'application de la loi ou autre agence administrative ou organisme gouvernemental, ou si (ii) vous avez violé ces Conditions, les Conditions de Paiement, nos politiques ou normes, les lois applicables, les règlements ou les droits des tiers, (iii) vous avez fourni des informations inexactes, frauduleuses, périmées ou incomplètes au cours de l'enregistrement du Compte Work And Meet, le processus d'inscription ou par la suite, (iv) vous et/ou vos annonces ou services d'accueil à tout moment ne répondent pas aux critères de qualité ou d'éligibilité applicables, (v) vous avez reçu à plusieurs reprises de mauvaises notes ou commentaires ou Work And Meet a pris connaissance ou a reçu des plaintes concernant votre performance ou conduite, (vi) vous avez à plusieurs reprises annulé des réservations confirmées ou n'avez pas répondu à des demandes de réservation sans raison valable, ou (vii) une telle action est nécessaire pour protéger la sécurité personnelle ou la propriété de Work And Meet, de ses membres, ou de tiers, ou pour prévenir la fraude ou d'autres activités illégales :
- Refuser de publier, supprimer ou retarder toute inscription, évaluation, critique ou autre contenu des membres ;
 - Annuler toute réservation en cours ou confirmée ;
 - Limiter votre accès ou votre utilisation de la Plateforme Work And Meet ;
 - Révoquer temporairement ou définitivement tout statut spécial associé à votre compte Work And Meet ;
 - Suspendre temporairement ou en cas d'infractions graves ou répétées de façon permanente votre compte Work And Meet et cesser de donner accès à la Plateforme Work And Meet.
- En cas de violations non matérielles et le cas échéant, vous serez informé de toute mesure envisagée par Work And Meet et vous aurez la possibilité de résoudre le problème à la satisfaction raisonnable de Work And Meet.
- 12.6. Si nous prenons l'une des mesures décrites ci-dessus (i) nous pouvons rembourser intégralement vos workers pour toutes les réservations confirmées qui ont été annulées, indépendamment des politiques d'annulation préexistantes, et (ii) vous n'aurez droit à aucune compensation pour les réservations en cours ou confirmées qui ont été annulées.
- 12.7. Lorsque le présent accord a été résilié, vous n'avez pas droit à une restauration de votre compte Work And Meet ou de tout contenu de membre. Si votre accès ou utilisation de la plateforme Work And Meet a été limité ou votre compte Work And Meet a été suspendu ou le présent accord a été résilié par nos soins, vous ne pouvez pas enregistrer un nouveau compte Work And Meet ou accéder et utiliser la Plateforme Work And Meet à travers un compte Work And Meet d'un autre membre.
- 12.8. Si Work And Meet prend l'une des mesures décrites dans cet article, vous pouvez faire appel de cette décision en contactant notre service clientèle.

Article 13 : Discretion sur les tarifs

Work And Meet prend généralement en charge les montants de paiement qui sont payables de ou aux Workers ou Meeters à la plus petite unité supportée par une devise donnée (c'est-à-dire les cents américains, les centimes d'euros ou autres devises supportées). Lorsque le tiers fournisseur de services de paiement de Work And Meet ne supporte pas les paiements dans la plus petite unité supportée par une devise donnée, Work And Meet peut, à sa seule discrétion, arrondir vers le haut ou vers le bas les montants affichés qui sont payables de ou aux Workers ou Meeters à l'unité de base fonctionnelle entière la plus proche dans laquelle la devise est libellée (c'est-à-dire au dollar le plus proche, Euro ou autre devise supportée) ; par exemple, Work And Meet peut arrondir vers le haut un montant de 101,50\$ à 102,00\$, et arrondir vers le bas un montant de 101,49\$ à 101,00\$.

Article 14 : Taxes

- 14.1. En tant que Meeter, vous êtes seul responsable de la détermination de vos obligations de déclarer, de collecter, de remettre ou d'inclure dans vos frais d'inscription toute TVA ou autre taxe indirecte sur les ventes, taxe d'occupation, taxe de séjour ou autres taxes de séjour ou impôts sur le revenu ("**taxes**") applicables.
- 14.2. La réglementation fiscale peut nous obliger à collecter des informations fiscales appropriées auprès des Meeters, ou à retenir des impôts sur les paiements aux Meeters, ou les deux. Si un Meeter ne nous fournit pas la documentation requise par la loi en vigueur (par exemple un numéro d'identification fiscale) pour alléger notre obligation (le cas échéant) de retenir les impôts sur les paiements qui vous sont destinés, nous nous réservons le droit de retenir les paiements jusqu'à équivalence du montant de l'impôt, comme l'exige la loi, jusqu'à la résolution.
- 14.3. Vous comprenez que toute agence gouvernementale, département et/ou autorité ("**Autorité fiscale**") où se trouve votre Espace de Travail peut exiger que les taxes soient perçues auprès des Workers ou des Meeters sur les frais d'inscription, et qu'elles soient remises à l'Autorité fiscale respective. Les lois des différentes juridictions peuvent varier, mais ces taxes peuvent devoir être perçues et remises sous forme de pourcentage des frais d'inscription fixés par les Meeters, d'un montant fixe par jour ou d'autres variations, et sont parfois appelées "taxes d'occupation transitoire", "taxes d'hébergement", "taxes de ville" ou toute autre appellation conforme à la loi ("**taxes d'occupation**").
- 14.4. Dans certaines juridictions, Work And Meet peut décider à sa seule discrétion de faciliter la collecte et la remise des Taxes d'Occupation de ou au nom des Workers ou Meeters, conformément à ces Conditions ("**Collecte et Remise**") si cette juridiction affirme que Work And Meet ou les Meeters ont une obligation de collecte et de remise des Taxes d'Occupation. Dans toute juridiction dans laquelle nous décidons de faciliter la collecte et la remise directe, vous instruisez et autorisez Work And Meet (via ses services de paiements) de collecter les taxes d'occupation des Workers au nom du Meeter au moment où les frais d'inscription sont collectés, et de remettre ces taxes d'occupation à l'autorité fiscale. Dans d'autres juridictions, Work And Meet peut décider à sa seule discrétion de collecter les Taxes d'Occupation et de remettre ces Taxes aux Meeters éligibles et qualifiés, sur la base des informations fiscales fournies par le Meeter, pour le rapport final et la remise par ledit Meeter à l'Autorité Fiscale ("**Fonctionnalité de Taxe de Passage**"). Work And Meet n'assume aucune responsabilité pour le manquement d'un Meeter participant à se conformer à toute obligation de déclaration ou de remise de taxe applicable. Le montant des taxes d'occupation, le cas échéant, collectées et remises par Work And Meet sera visible et indiqué séparément à la fois aux Workers et aux Meeters sur leurs documents de transaction respectifs. Lorsque Work And Meet facilite la collecte et la remise, les Meeters ne sont pas autorisés à collecter les Taxes d'Occupation collectées par Work And Meet concernant leur Espace de Travail dans cette juridiction.
- 14.5. Les Meeters et Workers acceptent que nous puissions vous demander des montants supplémentaires dans le cas où les Taxes perçues et/ou remises sont insuffisantes pour vous acquitter pleinement de vos obligations envers l'Administration fiscale, et acceptent que votre seul recours pour les Taxes d'Occupation perçues soit un remboursement des Taxes d'Occupation perçues par Work And Meet auprès de l'Administration fiscale applicable conformément aux procédures applicables établies par cette Administration fiscale.
- 14.6. Work And Meet se réserve le droit, avec notification préalable aux Meeters, de cesser la collecte et la remise dans toute juridiction pour toute raison, auquel cas les Meeters et les Workers sont à nouveau seuls responsables de la collecte et/ou de la remise de toutes les taxes d'occupation qui peuvent s'appliquer à l'occupation d'un Espace dans cette juridiction.

Article 15 : Conditions spécifiques pour les Meeters

15.1. Conditions applicables à toutes les publications d'Espace de Travail

- 15.1.1. Seuls les Meeters sont tenus responsables de l'identification, la compréhension et de leur mise en conformité avec l'ensemble des actes juridiques (ex : Lois, Décrets, Règlements, Ordonnance, ...) et assurances s'appliquant à leur(s) Espace(s) et Service(s) Divers. Si, pour ne donner que quelques exemples, votre commune restreint votre capacité de recevoir des workers à titre payant pour des périodes de temps relativement courtes, de prêter un certain nombre de Services Divers, impose l'obtention d'une licence ou toute autre titres d'autorisation pour servir ou préparer de la nourriture, servir des boissons ou manipuler un véhicule, etc. vous,

en tant que Meeter, avez la responsabilité de vous renseigner et vous conformer à ces obligations. Aussi, certains Services peuvent être interdits. Les sanctions peuvent être donner sous forme d'amendes ou tout autre type de poursuites.

- 15.1.2. En inscrivant votre Espace de Travail sur la Plateforme Work And Meet (ci-après **Annonce**), vous devez (i) fournir des informations complètes et précises sur celui-ci et sur vos éventuels Services Tiers (comme la description de l'Espace, l'emplacement et la disponibilité, ...), (ii) divulguer toutes les lacunes, les restrictions (comme les règles du lieu) et les exigences qui s'appliquent (port du masque obligatoire, silence demandé dans certaines parties de l'Espace, ...) et (iii) fournir toute autre information pertinente demandée par Work And Meet. Vous êtes responsable de la mise à jour des informations de vos descriptions (y compris la disponibilité de l'Espace dans le calendrier) à tout moment.
- 15.1.3. Vous êtes seul responsable de la fixation d'un prix (incluant toute taxe excepté la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), ou des frais tels que les frais de nettoyage) pour la mise à disposition de votre espace. Une fois qu'un Worker demande la réservation de votre espace, vous ne pouvez pas lui demander de payer un prix plus élevé que celui indiqué dans la demande de réservation.
- 15.1.4. Les conditions générales incluses dans votre description, en particulier en ce qui concerne les annulations, ne doivent pas être en contradiction avec les présentes Conditions ou la politique d'annulation applicable à votre Espace.
- 15.1.5. Sauf cas particuliers, Work And Meet ne demande aucune rétribution pour la publication des Espaces de Travail des Meeters sur la Plateforme Work And Meet. Dès lors, nous attendons que chaque Meeter joue le jeu de la Plateforme Work And Meet et n'encourage en aucun cas les Membres à réserver un Espace de Travail en contournant la Plateforme Work And Meet. Work And Meet se réserve le droit de censurer toute description, photo ou autre contenu incitant à agir de la sorte. A titre d'exemple, la description d'un Espace de Travail proposant un site internet pour procéder à une réservation ou consulter les disponibilités du lieu se verra censurée par nos services. En cas de récidive, Work And Meet se réserve le droit de suspendre temporairement ou définitivement l'Annonce fautive.
- 15.1.6. Les images, animations ou vidéos (collectivement, les "**images**") utilisées dans vos Annonces doivent refléter avec précision la qualité et l'état de votre Espace de Travail. Work And Meet se réserve le droit d'exiger que les Annonces aient un nombre minimum d'Images d'un certain format, taille et résolution.
- 15.1.7. Le placement et le classement des Annonces dans les résultats de recherche sur la Plateforme Work And Meet peuvent varier et dépendent d'une variété de facteurs, tels que les paramètres de recherche et les préférences des Workers, les exigences du Meeter, de la disponibilité des prix et du calendrier, du nombre et de la qualité des Images, du service client et de l'historique des annulations, des avis et des évaluations, du type de Service tiers, et/ou de la facilité de réservation. Vous trouverez plus d'informations sur les facteurs qui déterminent l'apparition de votre annonce dans les résultats de recherche auprès de notre **service clientèle**.
- 15.1.8. Lorsque vous acceptez ou avez préapprouvé une demande de réservation de la part d'un Worker, vous concluez un accord juridiquement contraignant avec le Worker et êtes tenu de mettre à sa disposition l'Espace de Travail réservé et de lui fournir votre (vos) service(s) tiers tel(s) que décrit dans votre Annonce au moment de la demande de réservation. Vous acceptez également de payer les frais d'accueil applicables et toutes les taxes applicables.
- 15.1.9. Work And Meet recommande aux Meeters de souscrire à une assurance appropriée à leurs Services tiers ainsi qu'à la location de leur(s) Espace(s) de Travail . Veuillez examiner attentivement toute police d'assurance respective, et en particulier vous assurer que vous connaissez et comprenez toutes les exclusions et toutes les franchises qui peuvent s'appliquer à cette police d'assurance, y compris, mais sans s'y limiter, si votre police d'assurance couvre ou non les actions ou inactions des Workers (et des personnes pour lesquelles le Worker a réservé, le cas échéant) pendant leur session de travail dans votre Espace et la prestation de vos Services tiers.

15.1.10. Avant, pendant et après l'occupation de votre/vos Espace(s) de Travail ou la prestation de vos Services, vous vous engagez à ne pas encourager notre Worker, à toute forme de contournement de la Plateforme Work And Meet pour les prochaines réservations telle que l'appel téléphonique, l'email, ou toute sorte de messagerie instantanée. Le cas échéant, Work And Meet se réserve le droit de suspendre temporairement ou définitivement vos activités sur sa Plateforme.

15.2. Liste des Espaces de Travail

15.2.1. Vous êtes en droit de publier plusieurs Espaces de Travail avec un seul et unique Compte Work And Meet mais devez vous assurer d'une présence dans chaque Espace réservé.

15.2.2. Si vous choisissez d'exiger un dépôt de garantie pour votre Espace de Travail, vous devez le préciser dans votre description ("**dépôt de garantie**"). Les Meeters ne sont pas autorisés à demander un dépôt de garantie (i) après la confirmation d'une réservation ou (ii) en dehors de la Plateforme Work And Meet.

15.2.3. Toute annonce que vous publiez et toute réservation d'un Espace de Travail par un Worker dans un Espaces de Travail doit (i) ne pas enfreindre les accords que vous avez conclus avec des tiers, tels que les associations de propriétaires, les accords de copropriété ou autres, et (ii) respecter toutes les lois applicables, les exigences fiscales et autres règles et réglementations (y compris avoir tous les permis, licences et enregistrements requis si nécessaire).

15.3. Co-Meeters

15.3.1. Work And Meet peut permettre aux Meeters d'autoriser d'autres Membres ("**Co-Meeters**") à administrer la/les Annonces du Meeter, et d'engager le Meeter ainsi que de prendre certaines actions en relation avec la/les Annonce(s) comme autorisé par celui-ci, telles que l'acceptation des demandes de réservation, la messagerie et l'accueil des Workers, et la mise à jour des frais ou de la disponibilité du calendrier (collectivement, "**Services Co-Meeters**"). Tout accord conclu entre le Meeter et le Co-Meeter ne peut être en conflit avec les présentes Conditions, les Conditions de paiement ou toute autre politique applicable à votre (vos) Service(s) Meeter(s). Les Co-Meeters ne peuvent agir qu'à titre individuel et non au nom d'une société ou autre organisation, sauf autorisation expresse de Work And Meet. Work And Meet se réserve le droit, à sa seule discrétion, de limiter le nombre de Co-Meeters qu'un Meeter peut inviter pour chaque Annonce et de limiter le nombre d'Annonces qu'un Co-Meeter peut gérer.

15.3.2. Les Meeters doivent faire preuve de diligence et de prudence lorsqu'ils décident qui ajouter comme Co-Meeters à leur(s) Annonce(s). Les Meeters sont responsables de toutes les Annonces et du Contenu Membre publiés sur la Plateforme Work And Meet créée par un Co-Meeter en leur nom. En outre, les Meeters restent responsables de leurs propres actes et omissions, y compris, mais sans s'y limiter, les comportements qui causent un préjudice ou des dommages au(x) Co-Meeter(s). Les Co-Meeters restent responsables de leurs propres actes et omissions lorsqu'ils s'engagent dans leurs rôles et responsabilités en tant que Co-Meeters, y compris, mais sans s'y limiter, les comportements qui causent un préjudice ou un dommage au Meeter. En outre, le Meeter et le Co-Meeter sont conjointement et solidairement responsables des réclamations de tiers, y compris des réclamations des Workers, résultant des actes et omissions de l'autre personne en rapport avec les activités, les communications avec les Workers et la fourniture de tout service tiers.

15.3.3. Sauf accord contraire du Meeter et du Co-Meeter, le Meeter et le Co-Meeter peuvent mettre fin à l'accord de cogestion à tout moment. En outre, le Meeter et le Co-Meeter reconnaissent que leur relation de cogestion se terminera dans les cas où Work And Meet (i) met fin au service de cogestion ou (ii) met fin à la participation de l'une ou l'autre partie au sein de Work And Meet et sa Plateforme. Lorsque l'accord de cogestion est résilié, le Meeter restera responsable de toutes les actions du Co-Meeter avant la résiliation, y compris la responsabilité de remplir toute réservation en cours ou future initiée avant la résiliation, sauf en cas de faute grave ou de comportement malveillant du Co-Meeter. Lorsqu'un membre est supprimé en tant que Co-Meeter, il n'aura plus accès aux informations relatives au Meeter ou au Worker concernant la ou les Annonce(s) et Réservation(s) applicable(s).

15.3.4. En tant que Co-Meeter, vous ne serez pas évalué par les Workers, ce qui signifie que vos activités de Co-Meeter n'affecteront pas vos évaluations ou vos notes pour les autres Annonces pour lesquelles vous êtes un Meeter. Au contraire, le Meeter de cette (ces) Annonce(s) sera évalué par les Workers (y compris potentiellement sur la base de la conduite et de la performance du Co-Meeter). Les Meeters reconnaissent que les évaluations et les

notes des Workers pour leur(s) réservation(s) peuvent être influencées par la conduite et les performances d'un Co-Meeter.

15.4. Rétribution, commission et méthode de paiement de Work And Meet

- 15.4.1. Sauf convention contraire, écrite et expresse, toute publication d'un espace de travail mis à disposition à titre onéreux est gratuite. La rétribution de Work And Meet est une commission de 10% sur le montant total des réservations faites par les Membres dans l'Espace publié.
- 15.4.2. Work And Meet se réserve le droit d'exiger le versement d'une cotisation de nature financière aux Meeters mettant leur(s) Espace(s) de Travail à disposition à titre gratuit. Le cas échéant, Work And Meet s'engage à informer le Meeter de cette exigence trente (30) jours avant son entrée en vigueur. Si le Meeter décide de ne pas honorer la cotisation demandée au terme de ce délais, Work And Meet peut arbitrairement désactiver temporairement ou définitivement l'Annonce fautive.
- 15.4.3. Afin de garantir la sécurité des paiements effectués sur la Plateforme Work And Meet, nous mobilisons les services de paiement Stripe. Vous pouvez en apprendre davantage sur la façon dont Stripe gère les paiements sur <https://stripe.com/en-be/payments> .
- 15.4.4. Afin d'améliorer votre expérience avec ses services, Work And Meet conserve l'entière responsabilité des paiements effectués par les Membres sur la Plateforme. Pour récupérer les paiements qui vous sont dûs, Work And Meet vous envoie une demande de facture toutes les fins de mois.
- 15.4.5. Les factures que le Meeter émet comprennent le montant total des réservations effectivement réalisées dans son/ses Espace(s) de Travail au cours du mois, rétrocédé de 10%.

Article 16 : Conditions spécifiques pour les Workers

16.1. Conditions applicables à toutes les réservations

- 16.1.1. Sous réserve de répondre à toutes les exigences (telles que l'achèvement des processus de vérification) fixées par Work And Meet et / ou le Meeter, vous pouvez réserver un Espace de Travail disponible sur la Plateforme Work And Meet en suivant le processus de réservation respectif. Tous les frais applicables, y compris les frais d'inscription, le dépôt de garantie (si applicable), les frais Worker et toutes les taxes applicables (collectivement, "**Total des frais**") vous seront présentés avant de réserver. Vous acceptez de payer les frais totaux pour toute réservation demandée en relation avec votre compte Work And Meet.
- 16.1.2. Dès réception d'une confirmation de réservation de la part de Work And Meet, un accord juridiquement contraignant est formé entre vous et votre Meeter, sous réserve de toutes les conditions générales supplémentaires du Meeter qui s'appliquent, y compris en particulier la politique d'annulation applicable et toutes les règles et restrictions spécifiées dans la description. Les Paiements Work And Meet percevront le Total des Frais au moment de la demande de réservation ou de la confirmation du Meeter conformément aux Conditions de Paiement.
- 16.1.3. Si vous réservez un Espace de Travail au nom de Workers supplémentaires, vous êtes tenu de vous assurer que chaque Worker supplémentaire répond à toutes les exigences fixées par le Meeter, et est informé et accepte les présentes conditions ainsi que toutes les conditions, règles et restrictions fixées par le Meeter. Si vous réservez pour un Worker supplémentaire qui est mineur, vous déclarez et garantissez que vous êtes légalement autorisé à agir au nom du mineur. Les mineurs ne peuvent se trouver dans un Espace de Travail Work And Meet que s'ils sont accompagnés d'un adulte qui en est responsable.
- 16.1.4. Si vous réservez un Espace de Travail au nom de Workers supplémentaires, vous êtes tenu de lui communiquer la facture afférente à sa réservation et de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour faire en sorte que celle-ci soit honorée. Dans le cas contraire, vous êtes tenu responsable du retard de paiement observé et encourez les poursuites juridiques en votre nom.

16.2. Réservation d'un Espace de Travail

- 16.2.1. Vous comprenez qu'une réservation confirmée d'un Espace de Travail ("**Réservation d'un Espace de Travail**") est une licence limitée qui vous est accordée par le Meeter pour entrer, occuper et utiliser l'Espace de Travail pendant la durée de votre réservation, pendant laquelle le Meeter (uniquement là et dans la mesure où la loi applicable le permet) conserve le droit de rentrer dans l'Espace de Travail et de lui-même y travailler ou d'y évoluer librement, conformément à votre accord avec le Meeter.
- 16.2.2. Vous acceptez de quitter l'Espace de Travail au plus tard à l'heure de fermeture indiquée par le Meeter ou à toute autre heure convenue entre vous et le Meeter. Si vous restez au-delà de l'heure convenue sans le consentement du Meeter ("**Dépassement d'occupation**"), vous n'avez plus le droit de rester dans l'Espace et le Meeter a le droit de vous faire partir d'une manière conforme à la loi applicable.
- 16.2.3. Vous consentez à respecter le Meeter qui vous accueille comme tout autre membre et à respectez les règles fixées préalablement par votre Meeter. Aussi, vous vous engagez à prendre soin du matériel mis à votre disposition et en aucun cas vous ne dégraderez, ne volerez ou ne détruirez ce dernier. Si Work And Meet reçoit une plainte vous concernant de la part d'un autre Membre, Work And Meet se réserve le droit d'investiguer la plainte et, si nous considérons cette dernière fondée sur des preuves tangibles, nous réservons le droit de prendre des mesures à votre encontre. Ces mesures peuvent aller de la suspension temporaire ou définitive à la procédure en justice en fonction de la gravité et de la nature de la plainte.

16.3. Réservation d'Espace et autres services tiers

- 16.3.1. Vous devez examiner attentivement la description de tout Espace de Travail et de Service tiers y afférent que vous avez l'intention de réserver afin de vous assurer que vous (et tout autre Worker supplémentaire pour lequel vous réservez) remplissez les conditions que le Meeter a spécifiées dans sa description.
- 16.3.2. Avant et pendant une réservation, vous devez à tout moment respecter les instructions des Meeters.
- 16.3.3. Vous ne pouvez pas amener d'autres personnes dans un Espace Work And Meet à moins qu'une telle personne n'ait été ajoutée par vous comme Worker supplémentaire lors du processus de réservation sur la Plateforme Work And Meet.

Article 17 : Responsabilité

Work And Meet n'est responsable, en vertu des dispositions légales, qu'en cas d'intention et de négligence grave de notre part, de nos représentants légaux, de nos directeurs ou d'autres agents d'exécution. Il en va de même pour la prise de garantie ou toute autre responsabilité stricte, ou en cas d'atteinte fautive à la vie, au corps ou à la santé. Work And Meet est responsable de toute violation négligente d'obligations contractuelles essentielles par nous, nos représentants légaux, directeurs ou autres agents d'exécution ; cette responsabilité est limitée aux dommages prévisibles survenant typiquement. Les obligations contractuelles essentielles sont les obligations de Work And Meet dans la bonne exécution desquelles vous avez régulièrement confiance et devez avoir confiance pour la bonne exécution du contrat. Toute responsabilité supplémentaire de Work And Meet est exclue. Seuls les Meeters sont tenus responsables de l'identification, la compréhension et de leur mise en conformité avec l'ensemble des actes juridiques (ex : Lois, Décrets, Règlements, Ordonnance, ...) et assurances s'appliquant à leur(s) Espace(s) et Service(s) Divers. Work And Meet ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas de manquement de la part de l'accueillant.

Article 18 : Indemnisation

Dans la mesure maximale permise par la loi applicable, vous acceptez de libérer, défendre (au choix de Work And Meet), indemniser et tenir Work And Meet et ses sociétés affiliées et filiales, et leurs dirigeants, directeurs, employés et agents, inoffensifs de et contre toute réclamation, responsabilité, dommages, pertes et dépenses, y compris, sans limitation, les frais juridiques et comptables raisonnables, découlant de ou en relation avec (i) votre violation de ces conditions ou de nos politiques ou normes, (ii) votre utilisation inappropriée de la Plateforme Work And Meet ou de tout Service Work And Meet, (iii) votre interaction avec tout Membre, séance dans un Espace de Travail, appréciation d'un Service tiers, un Événement ou autre Service, participation au Service de paiement de groupe, y compris, sans limitation, toutes blessures, pertes ou dommages (qu'ils soient compensatoires, directs, accidentels, consécutifs ou autres) de toute nature survenant en relation avec ou à la suite de cette interaction, séjour, participation ou utilisation, ou (iv) votre violation de toute loi, règlement ou droits de tiers. L'obligation d'indemnisation selon la présente section ne s'applique que si et dans la mesure où les réclamations, responsabilités, dommages, pertes et dépenses ont été suffisamment causés par notre violation coupable d'une obligation contractuelle. En tout état de cause, l'indemnisation

octroyée par Work And Meet n'excèdera pas le prix exact de la prestation durant laquelle la faute aurait été commise par nos services.

Article 19 : Retour d'information

Nous vous invitons et vous encourageons à nous faire part de vos commentaires et suggestions pour améliorer la Plateforme Work And Meet ("**Feedback**"). Vous pouvez nous faire part de vos commentaires en nous envoyant un courriel, en utilisant la section "Contact" de la Plateforme Work And Meet, ou par tout autre moyen de communication. Tout Feedback que vous nous soumettez peut être utilisé par nous à des fins commerciales et sera considéré comme non confidentiel et sans propriétaire.

Article 20 : Droit applicable et juridiction

Les présentes conditions sont régies et interprétées conformément au droit belge. Si vous agissez en tant que consommateur et si les réglementations légales obligatoires en matière de protection des consommateurs dans votre pays de résidence contiennent des dispositions plus avantageuses pour vous, ces dispositions s'appliquent quel que soit le choix de la loi belge. En tant que consommateur, vous pouvez porter toute procédure judiciaire relative aux présentes conditions devant le tribunal compétent de votre lieu de résidence ou le tribunal compétent du siège social de Work And Meet en Belgique. Si Work And Meet souhaite faire valoir un de ses droits contre vous en tant que consommateur, nous ne pouvons le faire que devant les tribunaux de la juridiction dans laquelle vous êtes résident. Si vous agissez en tant qu'entreprise, vous acceptez que toute contestation quant à la validité, l'interprétation ou l'exécution du contrat ou des présentes conditions générales sera soumise à la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement de Nivelles.

Article 21 : Dispositions générales

- 21.1. Sauf si elles peuvent être complétées par des termes et conditions, politiques, directives ou normes supplémentaires, ces conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Work And Meet et vous concernant l'objet des présentes conditions, et remplace tout accord ou entente antérieure, orale ou écrite, entre Work And Meet et vous en ce qui concerne l'accès et l'utilisation de la Plateforme Work And Meet.
- 21.2. Aucune relation de joint-venture, de partenariat, d'emploi ou d'agence n'existe entre vous et Work And Meet en raison de cet accord ou de votre utilisation de la Plateforme Work And Meet.
- 21.3. Les présentes conditions ne confèrent pas et ne sont pas destinées à conférer des droits ou des recours à des personnes autres que les parties.
- 21.4. Si une disposition des présentes Conditions est jugée invalide ou inapplicable, cette disposition sera supprimée et n'affectera pas la validité et l'applicabilité des autres dispositions.
- 21.5. L'échec de Work And Meet à faire respecter tout droit ou disposition des présentes Conditions ne constituera pas une renonciation à ce droit ou à cette disposition, sauf si nous le reconnaissons et l'acceptons par écrit. Sauf si expressément indiqué dans les présentes Conditions, l'exercice par l'une ou l'autre partie de l'un de ses recours en vertu des présentes Conditions sera sans préjudice de ses autres recours en vertu des présentes Conditions ou autrement autorisé par la loi.
- 21.6. Vous ne pouvez pas céder, transférer ou déléguer le présent Accord et vos droits et obligations en vertu des présentes Conditions sans le consentement écrit préalable de Work And Meet. Work And Meet peut sans restriction céder, transférer ou déléguer le présent Accord et tous les droits et obligations en vertu des présentes Conditions, à sa seule discrétion, avec un préavis de trente (30) jours. Votre droit de résilier le présent accord à tout moment reste inchangé.
- 21.7. Sauf indication contraire, toutes les notifications ou autres communications aux Membres autorisées ou requises en vertu du présent Accord, seront fournies par voie électronique et données par Work And Meet par e-mail, notification de la Plateforme Work And Meet, ou service de messagerie (y compris SMS).
- 21.8. Si vous avez des questions concernant les présentes conditions, veuillez nous envoyer un courriel.

Article 22 : Nous contacter

Le Service Clientèle est joignable :

- Par courriel : contact@workandmeet.be
- Téléphone : +32/ 471 31 10 33
- Courrier postal : Work And Meet, rue de la houssière, 6+, 1435 Héவில், Belgique

L'ensemble de nos services sont joignables par ces mêmes coordonnées. Merci de stipuler le service ou la personne à qui se destine votre demande, particulièrement lorsqu'il s'agit d'un courrier postal (ex : Service Clientèle Work And Meet, rue.... Ou Département Communication Work And Meet, rue...)

Politique de non-discrimination

Notre engagement en faveur de l'inclusion et du respect

Work And Meet est, au fond, une communauté ouverte qui se consacre à rapprocher le monde en favorisant des expériences significatives et partagées entre des personnes de tous les corps de métier et de tous les horizons. Notre communauté entend comprendre des millions de personnes provenant de pratiquement tous les pays du monde. C'est une communauté qui se veut incroyablement diverse, qui rassemble des individus de cultures, de valeurs et de normes et d'ambitions professionnelles différentes.

La communauté Work And Meet s'est engagée à construire un monde où les personnes de tous horizons se sentent bienvenues et respectées, quelle que soit la distance qui les sépare de chez elles. Cet engagement repose sur deux principes fondamentaux qui s'appliquent à la fois aux Meeters et aux Workers de Work And Meet : **l'inclusion et le respect**. Notre engagement commun envers ces principes permet à chaque membre de notre communauté de se sentir le bienvenu sur la plateforme Work And Meet, quels que soient son identité, son origine, son culte ou ses préférences. Work And Meet reconnaît que certaines juridictions permettent ou exigent des distinctions entre les individus en fonction de facteurs tels que l'origine nationale, le sexe, l'état civil ou l'orientation sexuelle, et elle n'exige pas des Meeters qu'ils violent les lois locales ou qu'ils prennent des mesures susceptibles de les rendre juridiquement responsables. Work And Meet fournira des orientations supplémentaires et adaptera cette politique de non-discrimination afin de refléter ces autorisations et exigences dans les juridictions où elles existent.

Bien que nous ne croyions pas qu'une seule entreprise puisse imposer l'harmonie entre tous les peuples, nous pensons que la communauté Work And Meet peut promouvoir l'empathie et la compréhension entre toutes les cultures. Nous nous engageons tous à faire tout notre possible pour contribuer à éliminer de notre Plateforme toutes les formes de préjugés, de discrimination et d'intolérance illégales. Nous voulons promouvoir une culture au sein de la communauté Work And Meet – Meeters, Workers et personnes qui envisagent d'utiliser notre plateforme - qui va au-delà de la simple conformité. À cette fin, nous tous, employés, Meeters et Workers de Work And Meet, acceptons de lire et d'agir conformément à la politique suivante pour renforcer notre communauté et réaliser notre mission de veiller à ce que chacun puisse s'intégrer et se sentir bienvenu partout.

Inclusion - Nous accueillons des Workers de tous horizons avec une hospitalité authentique et un esprit ouvert. Rejoindre Work And Meet, en tant que Meeter ou Worker, signifie faire partie d'une communauté d'inclusion. Les préjugés, le racisme et la haine n'ont pas leur place sur notre plateforme ou dans notre communauté. Bien que les Meeters soient tenus de respecter toutes les lois applicables qui interdisent la discrimination fondée sur des facteurs tels que la race, la religion, l'origine nationale et les autres facteurs énumérés ci-dessous, nous nous engageons à faire plus que respecter les exigences minimales établies par la loi.

Respect - Nous sommes respectueux les uns des autres dans nos interactions et nos rencontres. Work And Meet est conscient que les lois locales et les normes culturelles varient dans le monde entier et entre les métiers et attend de ses Workers et Meeters qu'ils respectent les lois locales et s'engagent les uns envers les autres avec respect, même lorsque les opinions ne reflètent pas leurs croyances ou leur éducation. Les membres de Work And Meet apportent à notre communauté une incroyable diversité d'expériences, d'ambitions et de coutumes. En mettant en relation des personnes d'origines différentes, Work And Meet favorise une meilleure compréhension et appréciation des caractéristiques communes à tous les êtres humains et met fin aux préjugés ancrés dans les idées fausses, la désinformation ou les malentendus.

Orientations spécifiques pour les hôtes aux États-Unis et dans l'Union européenne

D'une manière générale, nous nous familiariserons avec toutes les lois fédérales, étatiques et locales qui s'appliquent aux Espaces de Travail publics ou privés. Les Meeters doivent contacter le service clientèle de Work And Meet s'ils ont des questions sur leurs obligations de se conformer à cette politique de non-discrimination de Work And Meet.

Race, couleur, ethnie, origine nationale, religion, orientation sexuelle, identité de genre ou statut marital

Les Meeters de Work And Meet ne **peuvent pas** :

- Refuser un Worker en raison de sa race, sa couleur, son ethnicité, son origine nationale, sa religion, son orientation sexuelle, son identité de genre ou son état civil.
- Imposer des conditions différentes selon la race, la couleur, l'origine ethnique ou nationale, la religion, l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'état civil.
- Afficher toute description ou faire toute déclaration qui décourage ou indique une préférence pour ou contre un Worker en raison de sa race, sa couleur, son ethnicité, son origine nationale, sa religion, son orientation sexuelle, son identité de genre ou son état civil.

Genre

Les Meeters de Work And Meet ne **peuvent pas** :

- Refuser de louer à un Worker en fonction de son sexe
- Imposer des conditions différentes en fonction du sexe
- Afficher toute description ou faire toute déclaration qui décourage ou indique une préférence pour ou contre un Worker en raison de son sexe

Handicap

Les Meeters de Work And Meet ne **peuvent pas** :

- Refuser un worker en raison d'un handicap réel ou perçu.
- Imposer des conditions différentes en fonction du fait que le worker ait un handicap.
- Substituer leur propre jugement sur la question de savoir si une unité répond aux besoins d'un Worker handicapé à celui du Worker potentiel. Renseignez-vous sur l'existence ou la gravité du handicap d'un Worker, ou sur les moyens utilisés pour tenir compte d'un quelconque handicap. Si, toutefois, un Worker potentiel soulève son handicap, un Meeter peut, et doit, discuter avec le Worker potentiel pour savoir si la liste répond aux besoins du Worker potentiel.
- Interdire ou limiter l'utilisation des appareils de mobilité.
- Faire payer une location ou d'autres frais plus élevés aux personnes handicapées.
- Afficher toute description ou faire toute déclaration qui décourage ou indique une préférence pour ou contre un Worker en raison du fait que celui-ci est handicapé.
- Refuser de communiquer avec les Workers par les moyens accessibles qui sont disponibles, y compris les opérateurs de relais (pour les personnes malentendantes) et le courrier électronique (pour les personnes malvoyantes utilisant des lecteurs d'écran).
- Refusez de fournir des aménagements raisonnables, y compris la flexibilité lorsque des Workers handicapés demandent des changements modestes dans le règlement intérieur, comme par exemple, amener un animal d'assistance nécessaire en raison du handicap ou utiliser une place de parking disponible près de l'Espace de Travail. Lorsqu'un Worker demande un tel aménagement, le Meeter et le Worker doivent engager un dialogue afin d'explorer des moyens mutuellement acceptables de s'assurer que l'Espace répond aux besoins du Worker.

Les Meeters de Work And Meet **peuvent** :

Fournir des informations factuelles précises sur les caractéristiques d'accessibilité de leur Espace de Travail (ou leur absence), permettant aux clients handicapés d'évaluer eux-mêmes si ledit Espace est adaptée à leurs besoins individuels.

Préférences personnelles

Les Meeters de Work And Meet **peuvent** :

- A l'exception de ce qui est mentionné ci-dessus, les Meeters de Work And Meet peuvent refuser de louer sur la base de facteurs qui ne sont pas interdits par la loi. Par exemple, sauf si la loi l'interdit, les Meeters de Work And Meet peuvent refuser de mettre leur Espace de Travail à disposition de Workers emmenant un animal de compagnie.
- Rien dans cette politique n'empêche un Meeter de refuser un Worker sur la base d'une caractéristique qui n'est pas protégée par les lois sur les droits civils ou étroitement associée à une classe protégée. Par exemple, un Meeter de Work And Meet peut refuser un Worker qui veut fumer dans l'Espace ou la propriété du Meeter, ou limiter le nombre de Workers dans un Espace ou sa propriété.

Lorsque les Workers sont refusés.

Les Meeters doivent garder à l'esprit que personne n'aime être refusé. Si un Meeter peut avoir des raisons légitimes de refuser un Worker potentiel, il peut faire en sorte que ce membre de notre communauté ne se sente malvenu ou exclu. Les Meeters doivent faire tout leur possible pour être accueillants envers les Workers de toutes origines. Les Meeters qui ont l'habitude de refuser des Workers d'une classe protégée (même s'ils ont des raisons légitimes), savent la force de notre communauté en donnant aux Workers potentiels le sentiment d'être malvenus, et Work And Meet peut suspendre de la Plateforme Work And Meet les Meeters qui ont fait preuve d'une telle habitude.

Directives spécifiques pour les hôtes hors des États-Unis et de l'Union européenne

En dehors des États-Unis et de l'Union européenne, certains pays ou communautés peuvent autoriser ou même exiger que les personnes fassent des distinctions en matière d'accueil en fonction, par exemple, de leur état civil, de leur origine nationale, de leur sexe ou de leur orientation sexuelle, en violation de notre philosophie générale de non-discrimination. Dans ces cas, nous n'exigeons pas des Meeters qu'ils violent les lois locales, ni qu'ils acceptent des Workers qui pourraient les exposer à un risque réel et démontrable d'arrestation ou de dommages physiques à leur personne ou à leurs biens. Les Meeters qui vivent dans de telles zones doivent indiquer toute restriction de ce type sur leur capacité à accueillir des Workers particuliers dans leur Espace, afin que les Workers potentiels soient conscients du problème et que Work And Meet puisse confirmer la nécessité d'une telle action. En communiquant de telles restrictions, nous attendons des Meeters qu'ils utilisent des termes clairs, factuels et non dérogoires. Les insultes et les injures n'ont pas leur place sur notre plateforme ou dans notre communauté.

Que se passe-t-il lorsqu'un Meeter ne respecte pas nos politiques dans ce domaine ?

Si une annonce particulière contient un langage contraire à cette politique de non-discrimination, il sera demandé au Meeter de retirer ce langage et d'affirmer sa compréhension et son intention de se conformer à cette politique et à ses principes sous-jacents. Work And Meet peut également, à sa discrétion, prendre des mesures pouvant aller jusqu'à la suspension du Meeter de la Plateforme Work And Meet.

Si le Meeter rejette indûment des Workers sur la base de la classe protégée, ou utilise un langage démontrant que ses actions ont été motivées par des facteurs interdits par cette politique, Work And Meet prendra des mesures pour appliquer cette politique, pouvant aller jusqu'à la suspension du Meeter de la plateforme.

Au fur et à mesure que la communauté Work And Meet se développe, nous continuerons à nous assurer que les politiques et les pratiques de Work And Meet s'alignent sur notre objectif le plus important : faire en sorte que les Workers et les Meeters se sentent bienvenus et respectés dans toutes leurs interactions en utilisant la plateforme Work And Meet. Le public, notre communauté et nous-mêmes n'en attendons pas moins.